# Cercle scolaire de Belfaux

**A conserver durant toute l'année scolaire**

## Année scolaire 2017 - 2018

Ecole 1000 Pattes Belfaux - Autafond

**http://belfaux.educanet2.ch**

# TABLE DES MATIERES


**1. CORPS ENSEIGNANT ET ATTRIBUTION DES CLASSES 2017 - 2018 ..... 6**

**2. INSCRIPTIONS A L'ECOLE ..... 7**

**3. HORAIRES ..... 7**

**4. CALENDRIER SCOLAIRE ..... 8**

4.1. RENTREE SCOLAIRE ..... 8
4.2. VACANCES ..... 8
4.3. CONGES SPECIAUX ..... 9
4.4. MATINEE "PORTES OUVERTES" ..... 9
4.5. PREMIERE COMMUNION ..... 9
4.6. PREMIER MAI ..... 9
4.7. GIRON DES MUSIQUES DE LA SARINE ..... 9
4.8. DEMANDES DE CONGE ..... 10

**5. ADRESSES ET INFORMATIONS UTILES ..... 10**

5.1. RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT ..... 10
5.2. SALLE DES MAITRES ..... 10
5.3. CONCIERGE ..... 10
5.4. CHAUFFEURS DE BUS ..... 10
5.5. INSPECTION DES ECOLES ..... 11
5.6. COMMUNE : DICASTERE DES ECOLES ..... 11
5.7. CATECHISME ..... 11
5.8. SERVICE LOGOPEDIE-PSYCHOLOGIE-PSYCHOMOTRICITE ..... 11
5.9. DEVOIRS ..... 12
5.10. ECOLE MATERNELLE ..... 13
5.11. BIBLIOTHEQUE REGIONALE ..... 13

**6. RELATIONS ECOLE-FAMILLE ..... 16**

6.1. COLLABORATION PARENTS – ENSEIGNANTeS ..... 16
6.2. PONCTUALITE ..... 16
6.3. LES PROJETS D'ECOLE ..... 16

**7. TRANSPORTS ET SECURITE ..... 17**

7.1. LES CONSEILS DE SECURITE ROUTIERE DE LA POLICE CANTONALE ..... 17
7.2. PASSAGE SECURISE ..... 19
7.3. TRANSPORTS EN VOITURE ..... 19
7.4. PEDIBUS ..... 19
7.5. TRAJETS EFFECTUES PAR LE BUS SCOLAIRE ..... 20
7.6. TRAJETS EFFECTUES POUR LES SORTIES DIVERSES SUR LE TEMPS DE CLASSE ..... 21

**8. SANTE ..... 21**

8.1. SERVICE MEDICO-SCOLAIRE ..... 21
8.2. CLINIQUE DENTAIRE ..... 21
8.3. EPIDEMIE DE POUX ..... 22

**9. RECOMMANDATIONS ..... 22**

9.1. NUTRITION ..... 22
9.2. SOMMEIL ..... 22
9.3. INTERNET ..... 23
9.4. TELEVISION ..... 23
9.5. MESSAGE DE LA BRIGADE DES MINEURS (BMI) ..... 23

**10. ACTIVITES OFFERTES AUX ENFANTS PAR LA COMMUNE ..... 24**

10.1. EVEIL ARTISTIQUE ET CULTUREL ..... 24
10.2. ENSEIGNEMENT DE LA NATATION ..... 24
10.3. CAMP DE SKI ..... 25
10.4. INFORMATION SEXUELLE ..... 25

**11. ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES (APE) ..... 26**

**12. ACCUEIL EXTRASCOLAIRE DE BELFAUX (AES) ..... 27**

Madame, Monsieur,

Cette petite brochure contient les principales informations pratiques relatives à la bonne marche de l'établissement scolaire de Belfaux qui compte pour cette rentrée 2017-18, un peu plus de 350 élèves, répartis dans 18 classes, de la 1ère année à la 8ème année HarmoS. Vous voudrez bien la lire, vous y référer et la conserver précieusement.

Toute l'équipe de l'Etablissement ainsi que les partenaires de l'école se réjouissent d'ores et déjà d'établir avec vous une fructueuse collaboration et souhaitent un parcours harmonieux à votre enfant.

# 1. CORPS ENSEIGNANT ET ATTRIBUTION DES CLASSES 2017 - 2018

| Classe<br>Année HarmoS | Titulaire | Téléphone |
|---|---|---|
| **1-2$^{H}$** | SCHUMACHER Mariella | 079 949 26 07 |
| **1-2$^{H}$** | BAPST Christiane<br>HARDER Fabienne | 026 475 26 97<br>026 475 45 05 |
| **1-2$^{H}$** | GENDRE Myriam<br>HARDER Fabienne | 026 402 77 89<br>026 475 45 05 |
| **1-2$^{H}$** | CASAGRANDE Mélissa | 079 594 22 08 |
| **3$^{H}$** | FRAGNIERE Sarah<br>PAGE Dolores | 026 912 98 08<br>026 475 29 08 |
| **3$^{H}$** | TRIPET Isabelle<br>SCHNETZER Fanny | 026 411 29 18<br>026 475 35 22 |
| **3-4$^{H}$** | THODE Christophe<br>PILLER Laurelay | 079 321 70 43<br>079 650 98 74 |
| **4$^{H}$** | AOUISSAOUI Anne-Catherine<br>GAUCH Florence | 026 466 79 69<br>079 350 03 21 |
| **4$^{H}$** | BUTTY Céline | 079 519 53 33 |
| **5$^{H}$** | BONGARD André<br>SCHULTE-BAHRENBERG Marie | 079 736 07 69<br>079 474 50 75 |
| **5$^{H}$** | DESPONT Jacqueline<br>GAUCH Florence | 079 630 26 87<br>079 350 03 21 |
| **6$^{H}$** | SCHNETZER Fanny<br>DILLON Sophie | 026 475 35 22<br>079 748 91 71 |
| **6$^{H}$** | FRAGNIERE Jacques<br>FRAGNIERE Pascal | 079 224 51 38<br>079 540 47 15 |
| **7$^{H}$** | SOTTAS Carole<br>JOHNER Véronique | 079 563 99 65<br>079 362 81 02 |
| **7$^{H}$** | FRAGNIERE Pascal<br>SOTTAS Carole | 079 540 47 15<br>079 563 99 65 |
| **7-8$^{H}$** | MEUWLY Christina | 079 576 04 02 |
| **8$^{H}$** | ZAUGG Yannick | 079 502 22 45 |
| **8$^{H}$** | BERTSCHY Marie-Claude<br>JOHNER Véronique | 026 475 31 61<br>079 362 81 02 |
| **Français Langue Seconde** | BAUDIN Sophie | 026 401 16 88 |
| **Enseignantes spécialisées** | VONLANTHEN Magali<br>NSAMU Christelle | 079 539 10 93<br>079 886 84 80 |
| **ACT** | FELLAY-AEBISCHER Véronique | 079 249 10 50 |
| **ACT** | LAMBERT Marie-Dominique | 079 405 91 13 |
| **ACM** | BARRAS Isabelle | 026 475 17 26 |
| **ACM** | COLLOMB-MAURON Micheline | 026 677 30 61 |
| **Allemand** | SCHULTE-BAHRENBERG Marie | 079 474 50 75 |

# 2. INSCRIPTIONS A L'ECOLE

## 2.1. AGE D'ENTREE A L'ECOLE OBLIGATOIRE

Selon l'art. 6 de la loi scolaire, la scolarité obligatoire commence à l'âge de 4 ans révolus au 31 juillet. Les parents peuvent demander par écrit, à l'inspection des écoles, une dérogation individuelle pour reporter l'âge d'entrée à l'école.

# 3. HORAIRES

**ATTENTION CHANGEMENT D'HORAIRE**

L'horaire journalier est le même pour tous les degrés ($1^H$ à $8^H$).

- **MATIN: 08 h 10 – 11 h 55**
- **APRES-MIDI: 13 h 45 – 15 h 30**

**Classes $1^H$ et $2^H$**

- Les enfants de $1^H$ ont l'école le lundi après-midi, le mardi matin, le mercredi matin, le vendredi matin.

- Les enfants de $2^H$ ont l'école le lundi matin, le mardi toute la journée, le jeudi toute la journée et le vendredi toute la journée.

**Enseignement alterné pour les classes de $3^H$ et de $4^H$**

- Les élèves de $3^H$ ont deux après-midi de congé
  - lundi après-midi ou mardi après-midi en alternance
    et
  - jeudi après-midi ou vendredi après-midi en alternance

- Les élèves de $4^H$ ont un après-midi de congé
  - mardi après-midi ou jeudi après-midi en alternance

✱ Il n'y a aucun changement d'horaire durant les semaines où il y a un ou plusieurs jours de congé.

**Congés hebdomadaires pour toutes les classes**

Durant toute l'année scolaire, les élèves ont congé le mercredi après-midi et le samedi toute la journée.

# 4. CALENDRIER SCOLAIRE

## 4.1. RENTREE SCOLAIRE

Nous vous rappelons que la rentrée scolaire 2017 - 2018 des classes enfantines et primaires du cercle scolaire de Belfaux est fixée au

**JEUDI 24 AOÛT 2017**

Les classes débuteront selon l'horaire suivant :

- **CLASSES PRIMAIRES**

| | | |
|---|---|---|
| 3H-4H M Thode<br>3H Mmes Fragnière et Page<br>3H Mmes Tripet et Schnetzer | à 08 h 10 | sous le préau, ***devant la salle communale*** |
| 4H à 8H | à 08 h 10 | sous les préaux, ***aux entrées habituelles*** |

- **CLASSES ENFANTINES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 2H | | à 08 h 30 | sous le préau, ***devant la salle communale*** |
| 1H | vendredi 25 août | à 08 h 10 | sous le préau, ***devant la salle communale*** |

## 4.2. VACANCES

| | | | |
|---|---|---|---|
| ***Rentrée scolaire*** | ***24.08.2017*** | | ***(jeudi)*** |
| Vacances d'automne | 16.10.2017 | au | 27.10.2017 |
| Vacances de Noël | 25.12.2017 | au | 05.01.2018 |
| Vacances de Carnaval | 12.02.2018 | au | 16.02.2018 |
| Vacances de Pâques | 30.03.2018 | au | 13.04.2018 |
| Vacances d'été | 09.07.2018 | au | 22.08.2018 |
| ***Rentrée scolaire 2018*** | ***23.08.2018*** | | ***(jeudi)*** |

Les calendriers scolaires fribourgeois des prochaines années (jusqu'en 2020) sont disponibles sur le site de la Direction de l'instruction publique (DICS) http://www.fr.ch/senof/fr/pub/index.cfm.

## 4.3. CONGES SPECIAUX

| | | |
|---|---|---|
| Toussaint | : | mercredi 1er novembre 2017 |
| Immaculée conception | : | vendredi 8 décembre 2017 |
| Ascension | : | jeudi 10 mai et vendredi 11 mai 2018 |
| Lundi de Pentecôte | : | lundi 21 mai 2018 |
| Fête-Dieu | : | jeudi 31 mai et vendredi 1er juin 2018 |

## 4.4. MATINEE "PORTES OUVERTES"

Ces dernières années, il était de coutume d'organiser une journée "portes ouvertes" un samedi matin, afin de permettre aux parents de visiter les classes de leurs enfants.

Veuillez prendre note que cette année, l'équipe enseignante n'organisera pas de classe ouverte.

## 4.5. PREMIERE COMMUNION

La prochaine célébration de la Première Communion pour les enfants de 5H aura lieu le dimanche 29 avril 2018, à 09h30. Elle sera précédée de 2 jours de retraite, à savoir le jeudi 26 et vendredi 27 avril 2018.

## 4.6. PREMIER MAI

Fête traditionnelle fribourgeoise dédiée au chant, le 1er mai est un jour de congé pour les élèves des écoles primaires du canton depuis plus de 100 ans. En accord avec leurs parents, les enfants parcourent leur village et chantent aux portes afin de recevoir quelques sous. Dès lors, veuillez noter que le mardi 1er mai 2018, les enfants n'auront pas classe. Faites bon accueil aux chanteurs !

## 4.7. GIRON DES MUSIQUES DE LA SARINE

Du 24 au 27 mai 2018, aura lieu, à Belfaux, la 31ème fête du giron des musiques de la Sarine. Tous les élèves de l'école participeront au cortège de la fête qui se déroulera, au centre du village, le dimanche après-midi 27 mai.

En compensation de la participation des élèves au cortège, tous les enfants de l'école auront congé exceptionnellement le lundi matin 18 mai 2018. Toutefois, une permanence sera organisée si des élèves devaient être sans surveillance à la maison. Des informations complémentaires vous parviendront en temps voulu.

### 4.8. DEMANDES DE CONGE

En dehors des vacances scolaires et des jours fériés, la présence de l'élève en classe est obligatoire. Un congé spécial peut être octroyé à un ou une élève pour des motifs justifiés.

Une demande de congé est présentée par écrit, à l'aide du formulaire officiel demandé à l'enseignantE, suffisamment à l'avance, au moins dès que le motif est connu. Elle est motivée, le cas échéant, avec une pièce justificative, et signée des parents.

Pour préserver le droit à la formation de l'enfant, par respect pour le travail des enseignantEs et pour soutenir la bonne marche de la classe, **ces demandes doivent rester exceptionnelles**.

## 5. ADRESSES ET INFORMATIONS UTILES

### 5.1. RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT

- SUGNAUX Stéphane 026 475 40 24
  E-mail : direction.ep.belfaux@fr.educanet2.ch

### 5.2. SALLE DES MAITRES

- Salle des maîtres 026 475 30 95

### 5.3. CONCIERGE

- BARRAS Jean-Pierre 079 401 76 16
  E-mail : barras@belfaux.ch

### 5.4. CHAUFFEURS DE BUS

Pour Belfaux - Cutterwil :

- SPAENI Stéphanie mercredi, jeudi et vendredi 079 639 65 36
- BARRAS Michel lundi et mardi 079 716 60 12

Pour Autafond :

- BAPST Johanna lundi, mercredi, jeudi et vendredi 079 742 63 38
- MAURON Catherine mardi 079 393 59 38

Pour remplacements :

- QUIOT Charles 079 632 90 74

## 5.5. INSPECTION DES ECOLES

- GAILLARD ZENGER Patricia Rte André Piller 21<br>1762 Givisiez 026 305 73 81

## 5.6. COMMUNE : DICASTERE DES ECOLES

- FRESARD Muriel 076 566 27 76

## 5.7. CATECHISME

- Catéchisme catholique PARISET Sophie 079 512 49 52
- Catéchisme réformé Secrétariat de l'église réformée 026 309 24 90

## 5.8. SERVICE LOGOPEDIE-PSYCHOLOGIE-PSYCHOMOTRICITE

- **Logopédiste**

AUDOUX Alice
Lundi toute la journée
Mardi toute la journée
Mercredi toute la journée
Jeudi toute la journée
026 475 40 25

- **Psychologue**

Depuis la rentrée jusqu'à la fin janvier 2018
PERNICI Valdomina
Mardi toute la journée
Mercredi toute la journée
Jeudi après-midi
026 475 40 87

Depuis février 2018
MATIAS Zoé
Lundi après-midi
Mercredi toute la journée
Jeudi toute la journée
026 475 40 87

- **Psychomotricité**

BONNARD Sandra 026 408 32 69

## 5.9. DEVOIRS

Les devoirs ont pour but de :

- ⇨ consolider et réactiver des connaissances ayant fait l'objet d'un apprentissage en classe
- ⇨ favoriser le travail individuel de l'élève
- ⇨ maintenir une relation entre l'école et la famille.

**Les devoirs sont sous la responsabilité des parents. Ils sont donnés pour le mardi, le mercredi et le vendredi.**

- **Etude surveillée**

  Il existe un service d'étude surveillée, assuré par des étudiant-E-s, qui propose uniquement une aide à la réalisation des devoirs. Il ne correspond pas à un accueil extrascolaire. Les prestations offertes ne sont pas comparables à un cours d'appui, ni à un cours de rattrapage individuel donné en cas de retard ou de difficultés scolaires.

  - ⇨ Vous n'êtes pas toujours disponibles pour faire les devoirs avec vos enfants ?
  - ⇨ Vous n'êtes pas de langue maternelle française ?

  Voilà quelques bonnes raisons d'inscrire vos enfants aux devoirs surveillés.

| | | |
|---|---|---|
| ⇨ | **Où ?** | à l'école de Belfaux |
| ⇨ | **Quand ?** | les lundis, mardis et jeudis, de 16 h 00 à 17 h 00 |
| ⇨ | **Comment ?** | encadrés par un surveillant de 18 ans ou plus, en groupe |
| ⇨ | **Combien ?** | CHF 15.- par mois pour 1h. par semaine,<br>CHF 12.- à partir du 2ème enfant<br><br>CHF 30.- par mois pour 2h. par semaine,<br>CHF 24.- à partir du 2ème enfant<br><br>CHF 45.- par mois pour 3h. par semaine,<br>CHF 36.- à partir du 2ème enfant |

**Les inscriptions se font pour un semestre et sont renouvelées automatiquement pour le 2ème semestre, si aucune résiliation n'est annoncée.**

**Vos enfants recevront une feuille d'inscription durant la deuxième semaine d'école.**

**CONTACTS**

**BANGERTER Florence** **079 707 85 76**
**dsbelfaux@gmail.com**

## 5.10. ECOLE MATERNELLE

**Buts**
- transition harmonieuse entre la famille et l'école
- socialisation de l'enfant dans un groupe
- développement de l'autonomie de chacun dans une classe
- plaisir de bricoler créer, chanter, jouer …

Vous avez la possibilité d'inscrire vos enfants ayant eu 3 ans révolus au 31 juillet pour deux demi-jours.

La fréquentation de cette école est soumise au paiement d'une taxe d'inscription et d'une participation mensuelle.

**Contacts**

CHÂTELAIN ZUCCONE Florence 078 615 37 66

## 5.11. BIBLIOTHEQUE REGIONALE

La bibliothèque régionale est ouverte à tous, enfants et adultes. Elle se situe dans le bâtiment de l'ancienne école primaire de Belfaux. Avec quelques 13'000 ouvrages, elle offre un choix très varié : albums, premières lectures, romans, bandes dessinées, documentaires, livres de bricolage, de cuisine … Chacun peut y trouver son bonheur !

Le prêt, pour les enfants des communes de Belfaux, Corminboeuf et La Sonnaz, est gratuit jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, soit la fin du Cycle d'Orientation. Un compte personnel permet d'emprunter jusqu'à 5 livres.

Les élèves des classes de l'école de Belfaux viennent régulièrement à la bibliothèque avec leurs enseignants. Ils peuvent emprunter 3 livres à chaque visite.

Dès la rentrée 2017/2018, les visites de classes se feront **de 8h30 à 11h30, du lundi au jeudi**. Des activités autour du livre seront proposées aux classes qui le souhaitent.

En dehors de ces visites, les enfants (et leurs parents) peuvent venir emprunter d'autres livres. Dès le 28 août 2017, les horaires d'ouverture au public seront les suivants :

**ATTENTION CHANGEMENT D'HORAIRE**

| | Matin | Après-midi |
|---|---|---|
| **Lundi** | Visites scolaires | Fermé |
| **Mardi** | Visites scolaires | 15 h 00 à 18 h 00 |
| **Mercredi** | Visites scolaires | 15 h 00 à 18 h 00 |
| **Jeudi** | Visites scolaires | 15 h 00 à 19 h 00 |
| **Vendredi** | 8 h 30 à 11h 30 | Fermé |
| **Samedi** | 10 h 00 à 12 h 00 | Fermé |

Pendant les vacances scolaires, seule l'ouverture du samedi matin est maintenue.

Nous nous réjouissons de partager cette nouvelle année scolaire avec vous !

A bientôt à la bibliothèque !

**Bibliothèque** régionale de Belfaux

Site internet : biblio-belfaux.ch

Email : biblio@biblio-belfaux.ch

Tél. : 026 475 39 01

## 5.12. BIBLIOTHEQUE INTERCULTURELLE

| | | |
|---|---|---|
| **LivrEchange, Bibliothèque Interculturelle** | Avenue du Midi 7, 1700 Fribourg | 026 422 25 85 |

## 5.13. AUTRES

| | | |
|---|---|---|
| • **Piscine de Courtepin** | Madame Schumacher, enseignante | 079 422 93 83 |
| • **Office familial** | Service de consultation pour familles en difficulté d'ordre social | 026 322 10 14 |
| • **Education familiale** | Pour discuter de questions d'éducation, de développement de l'enfant de 0 à 7 ans | 026 321 48 70 |
| • **Ambulance** | | 144 |
| • **Police** | | 117 |
| • **Centre toxicologique** | | 145 |
| • **Aide téléphonique aux enfants et aux jeunes** | | 147 |
| • **Main tendue** | | 143 |
| • **Aide aux victimes de violence et d'abus sexuels (LAVI)** | | 026 305 15 80 |
| • **Service de l'Enfance et de la Jeunesse (SEJ)** | | 026 305 15 30 |
| • **"CHAPERON ROUGE"** : Croix-Rouge fribourgeoise, pour une garde ponctuelle en urgence | | 026 347 39 49 |
| • **Association d'accueil familial de jour de la Sarine** | | 026 322 69 26 |
| • **Crèche Barbotine, Belfaux** | | 026 476 03 80 |
| • **Centre fribourgeois de santé sexuelle** | | 026 305 29 55 |
| • **ASEHP (association suisse des enfants à haut potentiel** | | 079 233 13 23 |

# 6. RELATIONS ECOLE-FAMILLE

## 6.1. COLLABORATION PARENTS – ENSEIGNANTeS

Pour obtenir un rapport de confiance, il est indispensable qu'une bonne collaboration s'installe. Si vous désirez avoir un entretien avec unE enseignantE, veuillez prendre contact avec elle ou avec lui pour fixer une entrevue.

Si un problème vous préoccupe ou si une divergence apparaît, veuillez vous adresser en premier lieu à l'enseignantE concernéE. Ainsi une majorité de problèmes pourra sans aucun doute être aplanie. En cas de situation non résolue, vous pouvez contacter ensuite le responsable d'établissement.

## 6.2. PONCTUALITE

Pour la marche harmonieuse de l'école, il est impératif que les élèves soient à l'heure. En cas d'absence ou de maladie, veuillez informer l'enseignantE concernéE en téléphonant à la salle des maîtres (☎ **026 475 30 95**) ou à son domicile.

En cas d'absence imprévue d'un élève, non avisée par les parents, l'enseignantE prend contact sans délai avec les parents pour déterminer le motif de l'absence. Si les parents sont inatteignables aux numéros de téléphone qu'ils ont indiqués, l'enseignantE informe l'administration communale et le responsable d'établissement qui prendront des dispositions afin de clarifier la situation.

Toute intervention effectuée par un membre de l'administration communale visant à clarifier l'absence injustifiée d'un élève sera facturée à prix coûtant.

## 6.3. LES PROJETS D'ECOLE

Depuis quelques années, l'équipe enseignante de Belfaux a le souci de coordonner ses objectifs pédagogiques et éducatifs au sein de son établissement scolaire de façon systématique.

- **Axe pédagogique**

  Actuellement, l'équipe enseignante met la priorité sur le renforcement des stratégies d'apprentissage. Plusieurs activités, visant une progression dans ce domaine et s'insérant dans le programme scolaire sont conduites régulièrement.

- **Classeur-outil**

  Tous les élèves disposent d'un classeur-outil (CLO). Ce document contient les principales notions à maîtriser. Il établit le lien entre le travail en classe et les révisions à effectuer à la maison.

- **Axe éducatif**

  - **Mieux vivre ensemble**

    Dans le souci d'instaurer le respect entre toutes les personnes présentes dans l'école, la Charte "Mieux vivre ensemble" donne un cadre disciplinaire auquel enfants, enseignantEs et parents sont associés.

  - **Charte informatique**

    Afin de familiariser les élèves de manière saine et respectueuse à l'utilisation des TIC (Technologies de l'information et de la communication), parents, enseignantEs et élèves sont amenés à signer une Charte informatique.

# 7. TRANSPORTS ET SECURITE

Nous encourageons les enfants à se rendre à pied à l'école.

Compte tenu du grand nombre de transports individuels en voiture, la sécurité des enfants n'est malheureusement pas garantie aux abords de l'école.

## 7.1. LES CONSEILS DE SECURITE ROUTIERE DE LA POLICE CANTONALE

***En tant que parents, vous avez un rôle primordial à jouer : éduquer votre enfant à la sécurité routière ! En montrant l'exemple, vous l'aidez à adopter un comportement correct dans la circulation.***

**A pied, c'est mieux**

En emmenant votre enfant à l'école à pied, vous lui permettez de vivre ses propres expériences :

- ✓ Choisissez l'itinéraire le plus sûr et parcourez-le plusieurs fois ensemble;
- ✓ Attirez son attention sur les dangers possibles et la manière de les aborder ;
- ✓ Faites-le partir suffisamment tôt : se dépêcher augmente les risques d'accident ;
- ✓ S'arrêter, regarder, écouter : c'est la méthode pour traverser !

**A vélo, pas avant l'âge**

Même si la loi autorise les enfants dès 6 ans à circuler seuls sur une route principale, ce n'est qu'en 6e HarmoS que les notions de base de la circulation à vélo leur sont enseignées. Plus jeunes, ils ne sont pas capables de réagir de manière adéquate dans toutes les situations et de coordonner leurs mouvements pour effectuer une présélection.

- ✓ Seuls les vélos équipés conformément à la loi sont admis sur la voie publique.
- ✓ Un casque adapté et correctement réglé devrait toujours être porté.
- ✓ Les trottoirs sont réservés aux piétons. Il faut pousser son vélo pour les emprunter.

**Etre vu**

Si le conducteur avait 1 seconde de plus pour réagir, un accident sur deux pourrait être évité.

- ✓ De jour comme de nuit, portez des vêtements clairs et contrastés;
- ✓ Par faible luminosité, des accessoires réfléchissants sont perçus à 100m déjà.
  Pensez-y lors de vos prochains achats (veste, chaussures, sac,... ) !

**En voiture**

Renoncez au maximum à votre rôle de parents taxi : chaque véhicule constitue un danger de plus.

- ✓ Assurez-vous que tout le monde est bien installé : ceinture, rehausseur, appuie-tête,... sans oublier que les places les plus sûres sont à l'arrière ;
- ✓ Ne vous garez pas n'importe où et n'importe comment, mais utilisez les places prévues. Faites descendre ou monter votre enfant du côté du trottoir ;

- ✓ Cédez toujours la priorité aux piétons en vous arrêtant complètement ;
- ✓ Respectez les signes des patrouilleurs scolaires.

**AIDEZ-NOUS À PROTÉGER VOS ENFANTS !**

POLICE CANTONALE
Section Education routière
☎ +41 26 305 20 30
www.policefr.ch

***Un enseignement de la sécurité routière est effectué dans les classes de 1$^{H}$- 2$^{H}$ - 4$^{H}$ - 6$^{H}$ - 8$^{H}$***
Pour en savoir plus, veuillez consulter le lien suivant :
**http://www.fr.ch/pol/fr/pub/education_routiere.htm#i238842**

## 7.2. PASSAGE SECURISE

Le passage pour piétons situé à la hauteur de l'immeuble "Rte de Corminboeuf 11", en face du Chemin des Ecoliers, bénéficie encore du service des patrouilleurs effectué par les élèves de 8$^{H}$. Ce service est assuré durant les tranches horaires suivantes :

| | | |
|---|---|---|
| ➢ le matin | 07 h 55 à 08 h 10 | 11 h 55 à 12 h 10 |
| ➢ l'après-midi | 13 h 30 à 13 h 45 | 15 h 30 à 15 h 45 |

## 7.3. TRANSPORTS EN VOITURE

**Les enfants amenés en voiture à l'école doivent impérativement être déposés sur la place de parc inférieure de la halle de sports. Il est donc formellement interdit de venir les déposer et manœuvrer au Chemin des Ecoliers ou près du Chemin de la Ferme, à l'entrée du quartier Champ Bonjard.**

En effet, malgré de nombreux rappels depuis plusieurs années, cette règle n'est pas respectée par certains parents qui mettent de ce fait la vie des enfants en danger. Nous vous demandons également de respecter le fléchage qui a été mis en place sur la place de parc inférieure de la halle de sports.

## 7.4. PEDIBUS

Les autorités cantonales et communales encouragent le développement des lignes «PEDIBUS». Des parents s'organisent entre eux et accompagnent de manière régulière un groupe d'enfants à l'école. Cela permet aux enfants de marcher régulièrement et de se rendre en classe en toute sécurité.

A Belfaux, une ligne dessert les quartiers des Verchières, Bugnon, Moulin, Impasse du Petit-Bois, Noisetiers et environs, avec un départ à la Rte du Bugnon et un arrêt à la Rue des Noisetiers. Madame Ludivine Maitre Wicki (079 507 56 77 ou lmaitrewicki@gmail.com) en est la responsable.

Si vous êtes intéressés à développer un tel projet depuis votre quartier, vous pouvez contacter :

- Coordinatrice Pédibus Fribourg : Mme Séverine Emery-Jaquier
  **☎ 076 430 05 58 (lu-je)**

## 7.5. TRAJETS EFFECTUES PAR LE BUS SCOLAIRE

Selon l'art. 11 du Règlement de la loi sur la scolarité obligatoire scolaire du 19 avril 2016, la commune assure le transport des élèves domiciliés à plus de 2.5 km de l'école. Les élèves de Cutterwil et d'Autafond bénéficient de ce transport gratuit.

Les parents dont les enfants se rendent chez des mamans de jour à Cutterwil et Autafond peuvent faire une requête écrite à la commune pour le déplacement avec le bus scolaire. S'il reste des places disponibles, ils recevront une confirmation et une participation annuelle de CHF 50.- par enfant leur sera demandée.

Si le bus dispose encore de sièges vacants, il est d'usage que les enfants habitant les quartiers suivants soient pris en charge :

- Rte de Rosière (partie supérieure)
- Ch. des Devins
- Ch. du Jordil
- Rte du Châno
- Ch. du Pontet
- Imp. de la Fontaine
- Rte des Verchières

Ce transport est effectué à bien plaire par la commune et les parents versent une participation de CHF 50.- par année. La priorité est accordée aux plus jeunes écoliers.

Aucun autre enfant n'est autorisé à utiliser ce moyen de transport.

### 7.6. TRAJETS EFFECTUES POUR LES SORTIES DIVERSES SUR LE TEMPS DE CLASSE

Lors des sorties avec leur classe (patinoire, visite au musée…), les enseignantEs peuvent demander la collaboration des parents pour les transports, en particulier lorsque le bus scolaire ne dispose pas de places suffisantes. **Nous vous rendons attentifs au fait que le transport de jeunes enfants nécessite un siège obligatoire et que l'assurance de l'école n'assure pas les véhicules privés.**

## 8. SANTE

### 8.1. SERVICE MEDICO-SCOLAIRE

Notre école dispose d'un service médical scolaire, conformément aux obligations légales. Son mandat est de contrôler l'état de santé des élèves (ouïe, vue, état général, vérification du suivi des vaccinations) et de communiquer aux parents les éventuels traitements à entreprendre.

Ce service est gratuit et il est offert aux enfants des classes de $3^{H}$ et $8^{H}$.

En cas de maladie contagieuse, l'enfant revient en classe uniquement lorsqu'il n'est plus contagieux, et avec l'accord du médecin traitant.

**Lorsqu'un enfant est malade, les parents sont dans l'obligation d'apporter un certificat médical après 5 jours d'absence.**

### 8.2. CLINIQUE DENTAIRE

L'Etat de Fribourg organise ce service qui est mis à disposition de tous les enfants en âge de scolarité. Son but est de favoriser l'hygiène dentaire, de lutter contre la carie, les infections parodontales et les malformations bucco-dentaires.

Le contrôle dentaire n'est pas obligatoire à condition que les enfants fournissent une attestation de leur médecin dentiste privé. Par contre, les parents ont l'obligation de faire exécuter les traitements conservateurs pour les dents malades indiquées par le dentiste de la clinique, soit en recourant à celui-ci, soit en recourant à un dentiste de leur choix. Il convient de préciser que la clinique dentaire dispose d'un tarif préférentiel et que la commune subventionne ces soins (selon l'article 8 du règlement communal en vigueur).

Les soins orthodontiques sont également subventionnés par la commune pour autant qu'ils soient dispensés par la clinique d'orthodontie du service dentaire scolaire (selon règlement en vigueur).

### 8.3. EPIDEMIE DE POUX

Dans les écoles et les jardins d'enfants, les poux se propagent, surtout après les vacances, à une vitesse vertigineuse. Parmi les individus les plus menacés figurent les enfants de cinq à dix ans.

**En cas de contamination**

1) Aviser immédiatement l'enseignantE de votre enfant, afin qu'il ou qu'elle puisse faire circuler l'information aux autres parents.
2) Traiter sans attendre : il existe des produits très efficaces (shampoings) que vous pouvez obtenir dans toutes les pharmacies ou drogueries.

En cas d'épidémie, tous les élèves du cercle scolaire de Belfaux sont contrôlés par des samaritaines.

## 9. RECOMMANDATIONS

Pour un développement harmonieux de l'enfant, un cadre éducatif clair est devenu particulièrement important dans notre société, notamment dans les domaines suivants :

### 9.1. NUTRITION

Les problèmes de surpoids sont de plus en plus fréquents chez les enfants. Il est important de veiller à leur proposer une alimentation équilibrée et de favoriser leur mouvement, par exemple par la pratique d'un sport ou tout simplement en leur demandant d'aller à l'école à pied.

La Croix-Rouge fribourgeoise propose le programme « Fri-move » pour les enfants de 6 à 11 ans en surpoids. Informations : ☎ 026 347 39 61.

### 9.2. SOMMEIL

Pour être performant à l'école, il est nécessaire que les enfants puissent bénéficier d'un nombre d'heures de sommeil suffisant et régulier (un minimum de 9 heures est recommandé).

## 9.3. INTERNET

L'école recommande vivement aux parents d'instaurer non seulement un contrôle parental, mais aussi un dialogue au sujet de l'utilisation d'Internet. Il s'agit notamment d'informations concernant la sécurité du jeune internaute et le respect d'autrui.

Pour guider leur enfant dans l'utilisation de cet outil de communication, les parents peuvent se référer à la charte informatique de l'école. L'enfant doit avoir conscience qu'il est prudent de rester anonyme sur Internet (pas de nom, pas d'adresse, pas de n° de téléphone, pas d'âge) et qu'il ne devrait pas publier sa photo. Il n'a pas l'autorisation de publier des photos d'autres personnes sans leur accord et doit avoir un langage respectueux.

## 9.4. TELEVISION

Là aussi, un dialogue avec les parents s'impose pour que les enfants regardent des programmes adaptés à leur âge et n'exagèrent pas le nombre d'heures passées devant l'écran.

## 9.5. MESSAGE DE LA BRIGADE DES MINEURS (BMI)

Les chargés de prévention de la Brigade des Mineurs (BMI) visitent chaque année les classes de 7$^{H}$.

Ils rappellent aux élèves que chacun a des droits mais aussi des **devoirs**. Ceux-ci constituent un cadre de vie enrichissant pour tous ; qui dit cadre dit donc respect de celui-ci et responsabilité de chacun de s'y conformer.

Ils démontrent également les conséquences du non-respect de ce cadre et expliquent les principales lois qui régissent notre vie en société. Vous pouvez d'ailleurs consulter leur programme sous le lien :

http://www.policefr.ch/UserFiles/Image/PDF/BMI_Programme_de_prevention_ecoles.pdf

# 10. ACTIVITES OFFERTES AUX ENFANTS PAR LA COMMUNE

## 10.1. EVEIL ARTISTIQUE ET CULTUREL

Durant les heures de cours, la commune de Belfaux prend à sa charge certaines activités telles que :

- $1^H$ et $2^H$ — Rythmique
- $2^H$ / $3^H$ et $4^H$ — Eveil précoce à l'allemand
- $3^H$ et $4^H$ — Ecole du cirque
- $5^H$ — Musique
- $6^H$ — Théâtre
- $7^H$ — Peinture et dessin
- $8^H$ — Peinture et dessin

## 10.2. ENSEIGNEMENT DE LA NATATION

**Les élèves de $2^H$ à $8^H$ bénéficient de l'enseignement de la natation.**

La piscine de Courtepin est réservée pour le cercle scolaire de Belfaux, le jeudi matin de 9h 45 à 10 h 30 et le vendredi matin de 08 h 00 à 9 h 30. Durant ces laps de temps, 3 groupes d'élèves ont droit à 45 minutes de leçon.

Les déplacements s'effectuent en train et en bus scolaire.

Les élèves qui ont le cours le vendredi à 8 h 00 ont rendez-vous directement à la gare TPF à 7 h 30 pour prendre le train de 7 h 39, ils reviennent ensuite en classe avec leur enseignantE.

Les élèves qui ont le cours le jeudi et le vendredi à 08 h 45 partent de l'école et y reviennent avec leur enseignantE.

Pour maintenir une hygiène optimale de la piscine, il est impératif de respecter quelques règles :

- ***verrues plantaires***

  En cas de contamination, il faut traiter au plus vite les verrues et il est obligatoire de porter des chaussettes PVC étanches. Elles sont en vente dans les pharmacies et sont disponibles en différentes tailles (env. CHF 15.-).

Pour se protéger, les enfants peuvent aussi porter des nu-pieds en plastique, des vestiaires jusqu'au bord du bassin.

En cas de verrues plantaires non traitées, les responsables se réservent le droit d'interdire l'accès aux locaux aux élèves concernés.

- ***cheveux longs***

  Les cheveux longs doivent être attachés.

- ***maillot de bain***

  Il est obligatoire de porter des costumes de bain ajustés ou de style boxer. Les bermudas et autres shorts bouffants sont interdits.

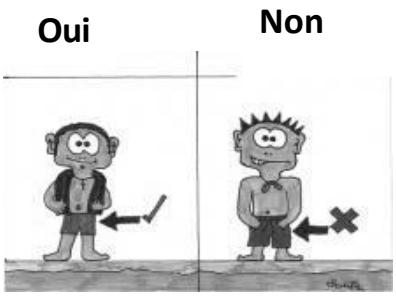


## 10.3. CAMP DE SKI

Un camp a lieu chaque année **pour les classes de 7$^{H}$-8$^{H}$**. Cette année, les élèves se rendront à La Lenk, au Centre Kuspo, la semaine du 26 février au 2 mars 2018.

Tout enfant qui ne peut pas participer au camp doit aller en classe chez unE autre enseignantE.

Pour diminuer le coût à charge des parents, les camps sont subventionnés par la commune.

## 10.4. INFORMATION SEXUELLE

Durant l'année scolaire, les classes 2$^{H}$, 6$^{H}$ et 8$^{H}$ reçoivent une information à ce sujet.

En 2$^{H}$, il s'agit d'une information relative à la prévention des abus sexuels, et en 6$^{H}$ et 8$^{H}$, d'une information adaptée à l'âge des enfants.

Avant le passage en classe des animatrices, les parents concernés ont l'occasion de les rencontrer lors d'une soirée.

# 11. ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES (APE)

ape

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES
DE BELFAUX ET ENVIRONS

CP 126
1782 BELFAUX

L'**APE** de Belfaux et environs s'adresse aux parents d'enfants en âge de scolarité enfantine et primaire.

**Ses buts :**

- S'intéresser aux questions de l'école
- Organiser des activités pour les enfants : carnaval, passeport-vacances, cours dans divers domaines (sportifs, manuels, éducatifs)
- Faire valoir l'opinion des parents
- Faire le lien entre les parents et les instances responsables de l'éducation

L'**APE** de Belfaux et environs est affiliée à la Fédération des Associations de Parents d'Elèves du canton de Fribourg (FAPAF), organisme consulté par la Direction de l'instruction publique de la culture et du sport (DICS).

***Si vous avez des questions ou envie d'intégrer le comité, n'hésitez pas à nous contacter*** :

Par APE, case postale 126, 1782 Belfaux
Par www.ape.belfaux.ch

# 12. ACCUEIL EXTRASCOLAIRE DE BELFAUX (AES)

Personne de contact : Anne Leuba

L'accueil extrascolaire a pour but d'assurer la garde des enfants en âge de scolarité en dehors des heures de classe et de favoriser leur développement en prenant en considération leurs intérêts et leurs besoins. L'accueil est ouvert à tous les enfants des classes enfantines et primaires du cercle scolaire de la commune de Belfaux.

Objectifs pédagogiques développés à l'accueil de Belfaux :

- Créer un cadre accueillant et sécurisant pour les enfants, parents ainsi que pour l'équipe éducative
- Accueillir chaque enfant en favorisant son épanouissement, son autonomie et son développement
- Valoriser l'enfant dans ses diverses activités

Activités proposées aux enfants : jeux à l'extérieur, balades, jeux de société, dessins et bricolages divers, ateliers de pâtisserie. Les enfants profitent également de moments de détente.

Repas (horaire 3) : l'accueil de midi comprend un repas, labellisé fourchette verte. Avant et après le repas, un moment de récréation se prend à l'extérieur si le temps le permet. Le cas inverse, les enfants lisent et dessinent.

Goûter et devoirs surveillés (horaire 5) : après l'école, les animatrices attendent les enfants au point de rencontre et prennent le goûter. Une collation saine avec un fruit figure au programme chaque jour. Les enfants peuvent être inscrits en début d'année scolaire pour effectuer leurs devoirs avec des étudiants le lundi et/ou mardi et/ou jeudi. Le contrôle et le suivi restent de la responsabilité des parents.

Horaires de la structure : lundi au vendredi

| | |
|---|---|
| Horaire 1 | 07 h 00 - 08 h 00 |
| Horaire 2 | 08 h 00 - 11 h 55 |
| Horaire 3 | 11 h 55 - 13 h 45 |

| | |
|---|---|
| Horaire 4 | 13 h 45 - 15 h 30 |
| Horaire 5 | 15 h 30 - 17 h 40 |
| Horaire 6 | 17 h 40 - 18 h 10 |

**Inscriptions**

Les inscriptions s'effectuent par année scolaire. Un courrier est envoyé à chaque parent dont les enfants sont concernés durant les mois d'avril et mai. Le nombre de places disponibles étant limité, les inscriptions seront prises en considération en fonction de

l'ordre d'arrivée et, si nécessaire, traitées de cas en cas. Les inscriptions régulières sont prioritaires. Les contrats d'inscription avec la charte de bonne conduite sont à envoyer à l'adresse suivante : AES, chemin des Ecoliers 5, 1782 Belfaux.

*Les inscriptions en cours d'année restent possibles dans la mesure des places disponibles. Veuillez télécharger les formulaires sur le site de l'administration communale de Belfaux.*

**Inscriptions « dépannages », inscriptions à la carte, annonces de maladie ou autres**

Veuillez directement contacter l'AES au 079 / 386 95 69 ou par courriel aes@belfaux.ch

Mme Leuba est présente à l'accueil extrascolaire ***tous les mardis de 16h à 18h***. Il est possible de prendre rendez-vous pour un entretien.

Venez visiter les locaux de l'AES

Portes ouvertes :

le mercredi 23 août 2017 de 16h00 – 18h00

Accueil extrascolaire de Belfaux, Chemin des Ecoliers 5, 1782 Belfaux 079 386 95 69
aes@belfaux.ch

**NOTES :**

# Bâtiments scolaires de Belfaux

**Photo : J.-P. Barras**

Réalisation de la brochure : Responsable d'établissement
Corps enseignant de Belfaux
Secrétaire des écoles

juin 2017